

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** 37 (2000)  
**Heft:** 1443

## **Titelseiten**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 11.05.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## La grande peur des pétroliers

**C**OMME JADIS LE prix du lait ou du pain... Quand ces aliments de base, vitaux dans le budget des ménages, augmentaient de quelques centimes, l'émotion était vive et politique. Était touché le pouvoir d'achat élémentaire, celui de la vie, celui du coupe-faim. Aujourd'hui, autre époque, c'est l'essence qui est haussée à la dignité de prix politique.

Les Etats accréditent cette réaction par des taxes diverses, affectées, écologiques ou générales, auxquelles s'ajoute la TVA, qui, dans ce domaine, est pour une part un impôt sur l'impôt. Mais le choc récent n'est pas fiscal. C'est le prix

avant impôt, sur le marché dit libre (en réalité cartellisé), qui a flambé. La ponction supplémentaire va pour l'essentiel dans la caisse des producteurs.

Or c'est à l'Etat seul que s'en prennent les entrepreneurs du transport, à l'ordinaire champions de la libre concurrence. Car la réaction première devrait être d'informer leurs clients qu'ils sont dans l'obligation de répercuter la hausse et de modifier de quelques pour-cent leurs offres. Or, curieusement au regard des principes toujours affichés, c'est cette décision

qui leur fait peur. Deux raisons l'expliquent. Une ordinaire: les entreprises faibles craignent que les entreprises fortes n'absorbent grâce à leur forte productivité une partie des coûts supplémentaires et finissent par les éliminer.

L'autre raison est la peur d'une restructuration économique entraînant des pertes de parts de marché. La rentabilité, pour les clients des transporteurs, de certaines pratiques risque d'être remise en cause: les flux tendus se révéleront moins avantageux

*C'est à l'Etat que s'en prennent les entrepreneurs du transport, champions de la libre concurrence*

qu'un stockage bien dosé, les sous-traitances et les délocalisations lointaines exploitant une main-d'œuvre bon marché seront majorées

du vrai coût de la distance, jusqu'ici niée. L'extrême mobilité cessera d'être un facteur négligeable de la production: renchérissement de l'espace-temps.

Le pétrole devenu plus onéreux signifie donc, indépendamment d'une légitime justification écologique, une lente et progressive restructuration économique, par le jeu d'un plus juste prix. Mais au lieu de relever ce défi, les transporteurs préfèrent utiliser la grogne générale pour obtenir ainsi quelque faveur particulière. Avec quelle crédibilité?

AG